

## VAE CIP - Titre Professionnel Conseiller en Insertion Professionnelle

### PUBLIC VISÉ PAR LA FORMATION

### PRÉREQUIS

Maîtriser les compétences de base en lecture et écriture du français

Pour suivre un parcours France VAE, le candidat doit nécessairement :

- Résider en France
- Avoir la nationalité française (avec pièce d'identité en cours de validité) ou un titre de séjour en règle, au moment du passage devant le jury.

### OBJECTIFS

A l'issue de l'accompagnement le candidat à la VAE sera en mesure de :

- Constituer un dossier VAE complet pour le diplôme « CIP- Titre Professionnel Conseiller en Insertion Professionnelle »
- Identifier, décrire et valoriser leurs expériences professionnelles en lien avec le référentiel de la certification « CIP- Titre Professionnel Conseiller en Insertion Professionnelle » inscrit au Registre National des Certifications Professionnelles sous le code « RNCP 37274 » ayant pour certificateur le MINISTRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION et pour date d'échéance de l'enregistrement le 23-03-2028

### CONTENU DE LA FORMATION

A l'issue de l'accompagnement les candidats seront capables de :

- Décrire les étapes clés du processus de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et de comprendre les critères d'éligibilité.
- Constituer leur dossier de VAE de manière autonome conformément aux exigences du référentiel du CIP- Titre Professionnel Conseiller en Insertion Professionnelle.
- Identifier, analyser et valoriser leurs expériences professionnelles et personnelles pertinentes en relation avec les compétences requises pour le CIP- Titre Professionnel Conseiller en Insertion Professionnelle
- se préparer efficacement pour l'entretien avec le jury en structurant leur présentation et en répondant à ses attentes

### MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Dans le cadre de notre programme d'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), Inter'Val Formation met en place divers moyens pédagogiques et techniques pour soutenir les candidats :

- Des entretiens individuels
- Des ateliers collaboratifs
- Des simulations d'entretien
- Des supports pratiques détaillés
- Des équipements informatiques tels que des salles équipées d'ordinateurs, d'imprimantes et des scanners.

Ces moyens visent à offrir un accompagnement personnalisé et flexible, adapté aux besoins spécifiques de chaque candidat, pour maximiser leurs chances de réussite dans la démarche de VAE.

### ÉVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION

Rendez-vous individuels de suivi de la progression du candidat

### DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Durée de la formation : 50 h

Effectif : 15 stagiaires maximum par groupe